Programme de formation passerelle A2 vers A

La conduite d’une motocyclette présente de réelles spécificités qu’il faut être en mesure de correctement maitriser. Ce programme se veut sur une vue d’ensemble, aussi exhaustive que possible, des compétences théoriques et pratiques d’un conducteur de motocyclette responsable et autonome doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres usagers en danger. Au travers de ce programme, avec l’aide de votre enseignant, vous allez apprendre et comprendre les règles du code de la route (notamment celle qui concernent plus spécifiquement le type de véhicule que vous apprenez à conduire) mais prendre et comprendre le rôle de l’équipement du motard, les moyens de maitriser la conduite d’une motocyclette à allure faible et soutenue, la nécessité de partager la route en bonne intelligence avec les autres usagers et adopter des comportements de conduite citoyens et responsables, la nécessité de la prise de consciences des risques et des limites propres à sa conduite et à celle des autres conducteurs Ce programme vous permet également de pratiquer l’auto-évaluation de vos analyses, décisions, actions et choix de conduite.

**SÉQUENCE 1 :** THÉORIE (2h) Présentation.

Explications et échanges sur les thèmes suivants : accidentalité, détectabilité, vitesse, conduite et produits psychoactifs.

Présentation : l'(es) élève(s) est (sont) amené(s) à s'exprimer sur leurs pratiques et expériences de la conduite moto, sous forme d'un tour de table en cas de formation collective, à partir des éléments suivants : type de permis détenu(s) et année(s) d'obtention, nombre de kilomètres parcourus par an, type de motocyclette(s) utilisée(s), perception des dangers de la route, attentes à l'égard du stage... Accidentalité, vitesse, détectabilité : Présentation, par l'enseignant, des statistiques globales de l'accidentalité routière et de celles spécifiques à la conduite des motocyclettes. Sensibilisation aux risques spécifiques à la conduite des motocyclettes et aux quatre principaux cas d'accidents impliquant les motocyclettes.

Explication et échanges sur les comportements par rapport au phénomène vitesse : ― vitesse et perception visuelle ; ― vitesse et trajectoire : regard, freinage, maintien de l'allure et accélération ; ― vitesse et conséquences sur l'équilibre, la force centrifuge, le freinage, l'adhérence. Explication et échanges sur les raisons du caractère indispensable du port des équipements de protection pour la sécurité et sur les conséquences, pour l'intégrité physique du motard, de l'absence d'équipement ou d'un équipement inadapté en cas d'accident et/ou de chute. Conduite et produits psychoactifs : Statistiques : lien entre produits psychoactifs (notamment alcool, drogues et médicaments) et accidentalité routière. Explications et échanges sur les effets psychologiques et physiologiques des produits psychoactifs dans le cadre de la conduite. Les sanctions

**SÉQUENCE 2 :** MANIABILITÉ HORS CIRCULATION (2h)

Explications et travail sur les situations de changements de direction à droite et à gauche : ― mouvements et positionnements du regard ; ― mouvements et positionnements de la tête et du corps ; ― comprendre l'utilité du slalom au regard de la réalité des situations rencontrées en circulation et réalisation d'exercices. Explications et travail sur le freinage : ― utilisation du frein avant et du frein arrière, de façon dissociée ; ― utilisation du frein avant et du frein arrière, de façon concomitante ; ― explications sur le transfert des masses ; ― comment s'arrêter et repartir en courbe. Explications et travail sur les techniques d'inclinaison : ― réalisation d'exercices sur l'inclinaison de la machine : travail du guidon, des pieds et des genoux.

**SÉQUENCE 3 :** CIRCULATION ET CLÔTURE DE LA FORMATION (3h)

Circulation : L'objectif de cette séquence est de réaliser un audit de la conduite du ou des élèves, principalement axé sur la perception, l'analyse, la prise de décision et l'action. ― la séquence de circulation s'effectue avec un maximum de trois élèves ; ― l'enseignant suivant en motocyclette, en liaison radio avec l'élève conducteur de la motocyclette, explique, démontre et corrige le comportement ainsi que les explications décrites en salle, le cas échéant, au maximum trois autres élèves en situation d'écoute pédagogique ; ― chaque élève effectue 45 minutes au minimum de conduite, à l'issue desquelles 10 minutes sont consacrées au bilan de sa prestation. Ce bilan comprend : ― le ressenti de l'élève sur sa prestation ; ― dans le cas d'une formation collective, un échange avec les autres élèves sur ce qu'ils ont perçu de la prestation ; ― un bilan de cette prestation, réalisé par l'enseignant de la conduite, selon toute méthode à sa convenance, accompagné d'explications et de conseils en lien avec la conduite de motocyclettes d'une puissance supérieure à 35 kW ; Clôture de la formation (20 minutes), échanges et bilan de la journée de formation (sous forme d'un tour de table).